© A. WATTERLOT

Le Phytolaque d'Amérique

Phytolacca americana L.

Originaire d'Amérique du Nord, le Phytolaque d'Amérique a été introduit en Afrique et plus largement dans les pays du pourtour méditerranéen au cours du XVIIe siècle. L'attrait pour cette plante était alors lié à ses usages multiples : les jeunes organes (racines et feuilles) peuvent être consommés, ses fruits permettent de produire une teinture violette et de colorer davantage le vin de moindre qualité et elle est parfois utilisée pour l'ornement des espaces verts et des jardins. Introduite en France au cours du XVIIIe siècle dans la région bordelaise, la plante s'est d'abord naturalisée dans le Sud-Ouest puis a lentement étendu son aire de répartition plus au Nord. Le Phytolaque d'Amérique est bien représenté à l'échelle du territoire national : il est en effet présent dans 45 départements. Bien connu des massifs forestiers des Landes et de la forêt de Fontainebleau, le Phytolaque d'Amérique est un hôte encore relativement peu répandu du nord-ouest de la France qui reste cependant à surveiller.

Répartition dans les Hauts-de-France

Le Phytolaque d'Amérique est connu des massifs forestiers du sud du département de l'Oise et dans le secteur des marais de Sacy. Cette espèce est également ponctuellement présente dans les autres départements de la région Hauts-de-France. Parmi les stations connues, on peut citer le terril de Dechy près de Douai, où l'espèce est naturalisée depuis de nombreuses années, le terril de Rieulay, un cimetière à Lille et un parterre urbain à Arras. Sa première observation dans les Hauts-de-France date de 1849.

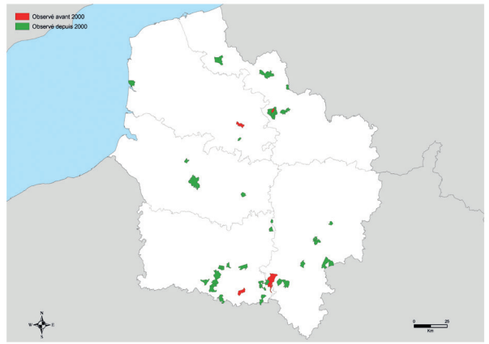

Comment reconnaître le Phytolaque d'Amérique ?

© A. WATTERLOT

© A. WATTERLOT

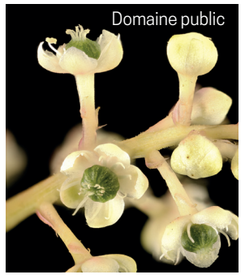

Domaine public

Le Phytolaque d'Amérique est une plante herbacée vivace pouvant atteindre 1 à 2 mètres de hauteur. Ses tiges sont striées et rougeâtres et il produit des fleurs de couleur blanche ou un peu rosée. Les dix carpelles de chaque fleur évoluent en drupes, soudées à leur base et de couleur purpurine à noirâtre à maturité. Celles-ci sont réunies en grappes pendantes. Le Phytolaque d'Amérique possède des fleurs généralement à dix étamines et des tépales longs d'environ 2,5 mm.

À ne pas confondre avec

une autre espèce de Phytolaque, elle-aussi exotique : le **Phytolaque d'Orient** (*Phytolacca esculenta* VAN HOUTTE) qui possède des fleurs généralement à huit étamines et des tépales longs de 3 à 4 mm. Chez cette espèce, les grappes fructifères restent dressées.

Biologie et écologie

Le Phytolaque d'Amérique est une espèce pérenne produisant des inflorescences en forme de grappes constituées d'une multitude de fleurs. La pollinisation se fait par l'intermédiaire des insectes. À maturité, les grappes présentent de nombreuses baies noirâtres (d'où le nom vernaculaire de la plante : « raisin d'Amérique »). Ses fruits contiennent généralement dix graines et la plante peut en produire plusieurs milliers par an. Ces graines peuvent s'accumuler chaque année dans le sol pour constituer une banque de semence pouvant persister pendant plus de 40 ans. En fin de saison, avec l'arrivée du froid, la plante revêt une coloration rougeâtre. Durant l'hiver, les parties aériennes meurent et seul subsistent l'appareil racinaire et des bourgeons, à partir desquels émergeront une ou plusieurs tiges l'année suivante (mai-juin).

Le Phytolaque d'Amérique affectionne les terrains meubles plus ou moins acides (talus, friches, terrils, anciennes sablières, bords de rivières perturbés, coupes, lisières forestières et clairières). Dans le nord-ouest de la France, cette espèce semble s'observer plus fréquemment en milieux perturbés.

Modes de propagation

Le Phytolaque d'Amérique se reproduit uniquement par la voie sexuée et se dissémine donc exclusivement par les graines produites. La plante colonise ainsi de nouveaux espaces, soit de proche en proche lorsque les graines tombent au sol, soit à plus grande distance lorsque les baies sont consommées par les animaux. Les oiseaux frugivores semblent être les vecteurs les plus performants de la propagation du Phytolaque d'Amérique car ils sont moins sensibles aux toxines contenues dans les baies que les autres animaux.

© R. FRANÇOIS

Le Phytolaque d'Amérique et ses impacts

Sur l'économie et les activités humaines

La colonisation des coupes et des lisières forestières par le Phytolaque d'Amérique entraîne à terme un retard de colonisation des ligneux et peut occasionner une gêne pour les activités sylvicoles.

Sur la santé

Toutes les parties de la plante (notamment les baies) contiennent une toxine, la saponine, qui en cas d'ingestion peut provoquer de sérieux troubles : maux de tête, étourdissements, troubles gastro-intestinaux, tachycardie, troubles de la vision, vomissements, salivation, soif…

Sur l'environnement

La formation de populations étendues et relativement denses entraîne localement un appauvrissement de la diversité en espèces, en réduisant leur habitat disponible. C'est au niveau des zones humides et des pelouses sablonneuses pionnières, milieux au patrimoine floristique souvent très riche, que le Phytolaque d'Amérique peut avoir le plus d'impact sur la flore sauvage et les végétations les plus fragiles.

Ce qu'il faut savoir avant toute intervention

Une intervention rapide permet de restreindre les moyens mis en place pour contrôler cette espèce : plus un foyer de colonisation est traité rapidement, moins il faudra mobiliser de ressources pour le gérer.

© C. GALET

Plan d'action

Méthodes de gestion

Le port de gants est conseillé pour éviter tout risque d'intoxication par contact main-bouche.

L'arrachage manuel (à l'aide de bêches) des plantes en essayant d'extraire l'appareil racinaire semble être la méthode la plus efficace et certainement la plus douce pour le milieu. Cette méthode est envisageable pour de petites surfaces colonisées.

Pour des surfaces colonisées plus importantes ou lorsque les moyens humains sont limités, la fauche est la méthode de gestion la plus efficace connue à ce jour. Celle-ci est à réaliser juste avant la floraison (du mois de juin au mois de septembre), deux à trois fois par an suivant l'importance des repousses constatées.

Pour les zones massivement colonisées, il peut être envisagé de recourir au labour ou au raclage du sol en surface tout en prenant en considération les enjeux floristiques du site. Ces techniques peuvent par exemple être préconisées au sein de sablières ou d'autres zones fortement perturbées par l'homme, dans une optique de restauration du milieu.

Ces deux types d'opérations sont à réaliser plusieurs années de suite afin d'éliminer les massifs de Phytolaque d'Amérique et d'épuiser le stock de graines contenu dans le sol.

Il faut empêcher tout transfert de terre en dehors du périmètre du site ayant fait l'objet des travaux d'arrachage. Cette terre est en effet susceptible de contenir des graines de la plante et de participer à sa propagation sur des sites encore indemnes de sa présence.

Si une intervention tardive a eu lieu et que l'on constate un début de fructification, il est impératif de récupérer les grappes, de les sécher (dans un endroit abrité et ne permettant pas leur dissémination) puis de les incinérer.

Suivi des travaux de gestion

Maintenir une veille sur les secteurs gérés de manière à prévenir d'éventuelles repousses.

Ce qu'il est déconseillé de faire

L'arrêté du 12/09/2006, abrogé le 4/05/2017 interdit tout traitement chimique à moins de 5 mètres minimum de tout point d'eau, cours d'eau, étang, plan d'eau, figurant sur les cartes au 1/25000 de l'Institut géographique national. Quoi qu'il en soit, il est important de rappeler les nuisances de telles substances sur la santé humaine et sur l'environnement.

On trouve encore très fréquemment le Phytolaque d'Amérique en vente, notamment dans les jardineries et sur internet. En effet, sa commercialisation n'est pas encore interdite : n'encouragez pas sa dispersion en l'achetant et préférez d'autres espèces pour l'ornement de votre jardin.